

**A.R.L. PLOMBERIE**  
**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**AU CAPITAL DE 8 000 €**  
**SIEGE SOCIAL : 4 RUE DU JARDIN**  
**66160 LE BOULOU**

---

**504 347 519 RCS PERPIGNAN**

---

**RAPPORT DU LIQUIDATEUR**

Chers associés,

Il vous est présenté, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport à l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation du 26 mars 2025, afin de vous rendre compte de mon mandat et de vous demander de constater la clôture de liquidation de la société.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société.

A compter de cette date, nous avons effectué les opérations suivantes :

L'ensemble des actifs ont été cédés et l'ensemble des dettes ont été réglées.

Le compte de liquidation que nous vous présentons fait ressortir un solde négatif de 62 521 €, par suite aucun remboursement des parts sociales ne sera effectué ni aucune attribution réalisée.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes, donner quitus de notre gestion et constater la clôture de la liquidation de la société.

Le 1<sup>er</sup> mars 2025

Monsieur Cédric BERGER

